

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 41 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, relatif à l'organisation des associations, Swisscontact Tunisie informe le public des subventions et dons étrangers reçus durant les mois de septembre, octobre et novembre 2024.

Période	Origine/Source	Montant en CHF	Montant en TND	Objet
Septembre 2024	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique -Zurich	235 000,000	825 140,460	Financement des activités de l'association dans les domaines de la formation professionnelle et du tourisme durable, de la promotion des exportations et de la migration circulaire.
	Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI)	20 000,000	69 750,400	Financement des activités de l'association dans le domaine de la propriété intellectuelle
Octobre 2024	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique -Zurich	262 000,000	924 814,680	Financement des activités de l'association dans les domaines de la formation professionnelle et du tourisme durable, de la promotion des exportations et de la migration circulaire.
Novembre 2024	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique -Zurich	115 000,000	401 954,385	Financement des activités de l'association dans le domaine de la formation professionnelle